



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE MARDI 10 MARS 2015 À 19:03 HEURES**

2015/119

MORATOIRE – DÉCISION – POSTES CANADA

Sur recommandation du Comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR: Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR: Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

de se joindre au Front commun des municipalités pour demander un moratoire sur la décision de Postes Canada relativement à son projet de délaier le service de livraison du courrier à domicile;

de mandater le Service du contentieux afin de préparer une intervention de Ville de Laval au litige initié par le Syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes contre Postes Canada, le tout aux fins de protéger et faire valoir les droits de la Ville, des citoyens et de la collectivité lavalloise liés au maintien de la distribution postale sur son territoire, notamment par l'obtention d'un sursis dans l'implantation de nouvelles boîtes postales communautaires;

d'autoriser la Direction générale ainsi que les services impliqués à surseoir à tout projet impliquant Ville de Laval en lien avec l'implantation de nouvelles boîtes postales communautaires;

.../2

COPIE CONFORME

Me Chantal Sainte-Marie, greffière
Me Yvan Laberge, greffier adjoint



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE MARDI 10 MARS 2015 À 19:03 HEURES

2015/119
/2

de diffuser cette résolution auprès de la population lavalloise et auprès des représentants élus de la Chambre des communes et de la ministre fédérale responsable de Postes Canada, Mme Lisa Raitt.

ADOPTÉ

(Réf: 6-39)

COPIE CONFORME

Me Chantal Sainte-Marie, greffière
Me Yvan Laberge, greffier adjoint